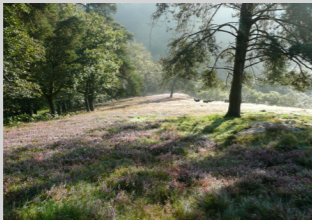


Rendez-vous nature sur la Gartempe

- **Mi-juin à mi-juillet 2026** : Pourquoi des chèvres sur les landes de Châteauponsac ? Venez découvrir les landes et la gestion pastorale menée depuis 2019 à l'occasion d'une randonnée au cœur de la vallée de la Gartempe ou de la transhumance du troupeau entre les landes des Vérines et d'Etrangeloup. Surveillez les dates sur le site du Conservatoire !
- **7 août 2026** : Découverte des chauves-souris au viaduc de Rocherolles à l'occasion de la « Nuit internationale de la Chauve-Souris ».



Le CEN Nouvelle-Aquitaine propose des animations tout au long de l'année. Rendez-vous sur notre site internet :

cen-nouvelle-aquitaine.org/rendez-vous-nature/



Signer la Charte Natura 2000, pourquoi pas ?

La Charte Natura 2000 contient des engagements et des recommandations de bonnes pratiques pour la gestion courante des milieux afin de contribuer à la conservation des habitats et des espèces remarquables du site Natura 2000. Elle est signée pour une durée de 5 ans et donne droit à l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

Actualités

Le retour du pâturage sur les landes de Châteauponsac



Après une année de pause, le pâturage sur les landes de la Gartempe à Châteauponsac reprend pour trois années consécutives à partir de cette année 2026 ! Porté par le CEN Nouvelle-Aquitaine, un Contrat Natura 2000 a été déposé début 2025 afin de poursuivre la gestion pastorale indispensable à la conservation des landes sèches à bruyères initiée en 2019 sur ce site du Conservatoire. Ce second contrat financé par l'Union européenne (FEADER) et la Région Nouvelle-Aquitaine a été signé début 2026.

Le troupeau sera présent de fin mai à fin juillet 2026 et sera mené en itinérance par un éleveur local avec l'aide de trois chiens de conduite et trois chiens de protection. Afin de faciliter le travail de l'éleveur, merci de tenir vos chiens en laisse et de ne pas quitter les sentiers.

NATUR'ACTU

N° 2 - Printemps 2026



Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents

[Haute-Vienne et Creuse]

Édito

Le gîte et le couvert

Vous avez entre les mains un bulletin d'information du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe consacré aux chauves-souris. Si tout le monde connaît ces mammifères si particuliers, rares sont les personnes capables de citer plus de trois ou quatre espèces différentes. Pourtant, la diversité de leurs pelages et de leurs comportements fait des Chiroptères des animaux extraordinaires et un sujet d'étude scientifique passionnant. Pour compléter le tableau, signalons le rôle fonctionnel de ces animaux pour les écosystèmes qui nous entourent. Par exemple, en une nuit, une chauve-souris se nourrit de plusieurs milliers d'insectes, régulant ainsi leurs populations. Ne l'oublions pas, la préservation de la biodiversité est une nécessité pour l'ensemble du vivant dont l'espèce humaine fait partie.

Si de nombreuses chauves-souris sont présentes dans la Vallée de la Gartempe c'est bien grâce à la qualité et la diversité des habitats naturels que l'on peut observer. Cette richesse dépend de l'implication des acteurs locaux et de la mise en œuvre de politiques publiques, et Natura 2000 y participe activement depuis plus de 15 années.

Je vous souhaite une excellente lecture et espère vous croiser au détour d'une balade comme celles que le CEN Nouvelle-Aquitaine propose régulièrement.

Erwan Hennequin, responsable antenne Haute-Vienne du CEN Nouvelle-Aquitaine.

- Nom du site : Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents
- Code du site : FR7401147
- Localisation : Site s'étendant sur 50 communes de Lépinois en Creuse à Val-d'Oire-et-Gartempe en Haute-Vienne
- Surface : 3 560 ha
- Habitats : 13 habitats d'intérêt communautaire
- Biodiversité remarquable : 23 espèces animales et 2 végétales

Quelques chiffres

On compte actuellement 36 espèces de chauves-souris (chiroptères de leur nom scientifique) en France métropolitaine.

Le Limousin accueille 26 espèces dont 15 recensées au sein du périmètre du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe et affluents.

Parmi ces 15 espèces présentes, 5 sont inscrites à l'annexe II de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore et ont donc permis la désignation du site Natura 2000.

Toutes les chauves-souris sont protégées par la loi.



Barbastelle
© V. Babin

Envie d'en savoir plus ?

Vous pouvez contacter l'animatrice du site

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Alice Desdevant

a.desdevant@cen-na.org

05 19 09 09 21 - 07 67 76 64 59

vallee-gartempe.n2000.fr

Avec le soutien financier de



Une espèce, un habitat

Les chauves-souris d'intérêt communautaire du site Natura 2000

• Le Petit Rhinolophe

Son milieu de chasse préférentiel est un paysage composé de petites parcelles alternant bois feuillus ou mixtes d'âge moyen à mature avec des cultures et pâtures entourées de lisières arborées.

Sa présence est également très liée à la proximité de l'eau notamment des ruisseaux et plans d'eau. Il chasse la plupart des insectes volants de petite et moyenne taille (mouches, papillons...).

Plutôt sédentaire, l'espèce évolue sur un territoire de l'ordre de 10 à 20 km².



• Le Grand Rhinolophe

Les haies constituent un élément clé du paysage pour cette espèce qui colonise des milieux semi-ouverts structurés en mosaïque tels que les pâtures bocagères, les vergers et lisières de massifs feuillus. Tout comme le Petit Rhinolophe, la proximité avec des rivières et autres étendues d'eau lui est favorable. La haie est autant le corridor de déplacement du Grand Rhinolophe que le lieu où il se perche pour pratiquer la chasse à l'affût. Son régime alimentaire se compose principalement d'insectes de grande taille (papillons nocturnes, coléoptères, mouches, etc.).



• La Barbastelle d'Europe

Elle fréquente principalement les forêts matures présentant des signes de sénescence (riches en cavités, fissures ou écorces décollées lui servant de gîtes) mais également les milieux humides ou agricoles à bocage haut et dense. Elle chasse aussi bien juste sous la canopée qu'à différentes hauteurs au niveau des chemins forestiers, lisières ou clairières.

Son régime alimentaire est l'un des plus spécialistes de toutes les chauves-souris d'Europe avec plus de 90 % de papillons parmi ses proies.



• Le Grand Murin

Une des plus grandes chauves-souris européennes qui se retrouve essentiellement dans les milieux forestiers. Il chasse uniquement dans des milieux où le sol est accessible au vol. Il s'agit principalement de vieilles forêts (futaies feuillues ou mixtes) à canopées épaisses et où la strate herbacée et buissonnante est absente. Il apprécie également les pâtures et le bocage. Son régime alimentaire se compose principalement d'arthropodes qui se déplacent sur le sol forestier (carabes, bousiers, perce-oreilles, araignées, opilions).



• Le Murin de Bechstein

Espèce typique des massifs anciens de feuillus riches en cavités telles que les loges de pics utilisées comme gîte.

Elle capture ses proies en vol ou par glanage du feuillage (capture des proies posées sur les feuilles) dans des zones aux strates diversifiées et bien structurées que ce soit au niveau du sol ou de la canopée. Ses proies comprennent un large éventail d'arthropodes, des papillons aux fourmis en passant par les araignées ou les coléoptères.



GÎTES D'ÉTÉ

Ils sont utilisés par les colonies de femelles pour l'élevage de leur jeune. Ces gîtes doivent présenter un microclimat chaud et une quiétude absolue. Ils diffèrent selon les préférences de chaque espèce mais il s'agit souvent de combles, toitures, fissures, derrière des volets, dessous des ponts ou cavités arboricoles. Les espèces utilisant ces derniers ont besoin d'un réseau proche de plusieurs dizaines de cavités différentes !

GÎTES D'HIVER

Le manque d'insectes en hiver oblige les chauves-souris à hiberner. Pour économiser leurs réserves de graisse de l'automne, elles vont réduire leur métabolisme au minimum vital. Elles cherchent des gîtes calmes, sombres à taux d'humidité élevé et température constante supérieure à 0°C. Les caves, tunnels, anciens souterrains et les cavités arboricoles sont les plus occupés.

Outils Natura 2000 au profit des chiroptères

Les contrats Natura 2000, des outils financiers favorables aux chauves-souris, sont mis à disposition auprès des propriétaires volontaires :

- Protection de grottes à chauve-souris par pose de grilles spécifiques.
- Maintien d'arbres au sein d'îlots de sénescence dans les forêts.
- Aménagement de lisière étagée sur au moins 25 m de largeur.
- Création ou rétablissement de clairières (1500 m² au maximum).

Une commune engagée en faveur des chauves-souris en Haute-Vienne

Dans le nord de la Haute-Vienne, la commune de Saint-Sornin-Leulac abrite une colonie de reproduction de Grand Murin de 200 femelles qui s'installent dans les combles de l'église chaque été pour élever leur jeune de l'année. La municipalité était déjà mobilisée depuis 2005 pour la préservation de cette colonie remarquable via une convention de gestion avec le CEN Nouvelle-Aquitaine qui permettait la reconnaissance de cette colonie ainsi que son suivi et sa protection. Cette convention a également eu comme objectif principal l'aménagement des combles afin d'améliorer la cohabitation entre usagers de l'église et chauves-souris. Cet aménagement de 2006 financé par un Contrat Natura 2000 a facilité l'accès aux combles et protégé les éléments de charpente de l'église contre les

déjections des chauves-souris. Depuis, la colonie est suivie tous les étés.

Début 2026 fut l'occasion de consolider cet engagement pour les chauves-souris en renouvelant la convention de gestion entre ces deux parties et en rajoutant également le GMHL en tant que gestionnaire. Cette signature œuvre pour une protection pérenne de la colonie et une communication accrue auprès du grand public pour la mise en valeur du patrimoine naturel de la commune. En août 2025, une animation a d'ailleurs été organisée pour la « Nuit de la Chauve-Souris » afin de faire découvrir ces petites bêtes et leur mode de vie aux habitants, de présenter la colonie de Grand Murin de l'église et de déconstruire les croyances et les clichés sur ces mammifères nocturnes.



Sources : Arthur L., Lemaire M., 2015. – Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2e éd., 544 p.
Bas Y, Kerbiou C & Julien JF (Mars 2024) Tendances de populations issues de Vigie-chiro. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>
Jemin J. et Devaud M. 2023 - Découvrir les chauves-souris du Limousin. GMHL, Aix-sur-Vienne, 100 p.

Suivis des gîtes à chauves-souris



Chaque année, les principaux gîtes d'hiver et d'été du site Natura 2000 sont suivis afin de compter les chauves-souris présentes. Ces comptages, réalisés au cours de janvier-février pour l'hibernation et de juin-juillet pour la reproduction, permettent de suivre l'état de santé des populations locales de chauves-souris. Ils sont réalisés en collaboration avec le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (GMHL) dans un cadre scientifique avec toutes les précautions nécessaires pour réduire le dérangement des espèces. Les bilans des suivis sont consultables sur la page internet du site Natura 2000.

Menaces

Même si certaines espèces voient leurs populations se stabiliser voire augmenter, les tendances pour la majorité des chauves-souris françaises sont au déclin selon les calculs de l'équipe Vigie-Chiro du Muséum national d'Histoire naturelle. Les causes de ces déclins de populations sont multiples :

- Disparition ou modification des gîtes : rénovation des bâtiments ou des ponts, abattage des arbres à cavités, éclairage des monuments.
- Dégradation des habitats de chasse : densification du réseau routier, abandon du pâturage extensif, destruction des haies et des zones humides, gestion sylvicole intensive, artificialisation des cours d'eau, pollution lumineuse.
- Dérangements dans les gîtes.
- Traitement des charpentes et utilisation de phytosanitaires.
- Mortalité directe : prédation par le chat domestique, développement éolien, destruction volontaire.